Commune de LIGINIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du **7 février 2025** à 20h00 selon convocation en date du 3 février 2025

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT – Mme VIGNAL – M VINCENT – Mme MINARD - Mrs SIRIEIX – MICHOUX – VERNIENGEAL - TRONCHE – Mme BRAULT – M. BUSSIERE.

Absents excusés : M BRAZ (a donné procuration à Monsieur BUSSIERE)
M BOUILHAC (a donné procuration à Madame MINARD)

Secrétaires de séance : Mme VIGNAL et M VINCENT

Délibération N°2025-008 : Demande de subvention du collège de la Triouzoune

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du courrier du Principal du Collège de Neuvic au sujet du voyage scolaire organisé pour les classes de quatrième à Chamonix du 31 mars au 4 avril 2025.
Le montant de ce voyage restant à charge pour les familles s'élève à 395 euros par enfant. 4 familles de la commune sont concernées.
Il propose d'aider ces familles dans le financement de ce voyage.
Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Attribuent une subvention d'un montant de 197.50 euros par enfant résidant sur la commune soit un total de 790 euros.
- Disent que cette subvention sera versée au collège de Neuvic qui la déduira du reste à charge des familles.

Envoyé en préfecture le 12/02/2025
Reçu en préfecture le 12/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 019-211911300-20250207-DCM2025008-DE

Membres	12
Présents	10
Représentés	2
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Mairie de LIGINIAC, le 7 février 2025.
Au registre sont les signatures

MAIRIE DE LIGINIAC
19 (CORREZE)